

LE

VENGTEUR

BULLETIN DU JOUR.

CHRONIQUE LOCALE.

— Les ouvriers de Lyon n'ont pas voulu que les militaires qui ont fraternisé avec le peuple depuis le 26 février, quittassent la ville sans leur laisser un souvenir de la fraternité qui les unit. Ils ont fait faire un magnifique drapeau sur lequel sont inscrits les numéros de tous les régiments de la garnison. Chaque jour, nos braves ouvriers accompagnent les bataillons partants, ce drapeau en tête, et leur font des adieux fraternels. Hier ils se sont rendus en bon ordre à la préfecture, où le citoyen Arago les reçut et leur témoigna en peu de mots combien il était heureux de voir l'harmonie et la fraternité qui règnent entre tous les citoyens. Ils sont allés de là à l'Hôtel-de-Ville pour faire hommage de ce drapeau à la municipalité, et la prier de vouloir bien le conserver en dépôt, après que toute la garnison sera partie. Le citoyen Juif les a reçus en l'absence du maire, et leur a fait l'allocution suivante :

« Citoyens,
« La municipalité reçoit votre drapeau et le gardera comme un précieux souvenir. Il est le gage d'une alliance inaltérable entre l'armée et le peuple ; il est aussi le symbole saisissant des conquêtes pacifiques que nous réserve l'avenir.

« Ces couleurs libératrices ont parcouru triomphalement tous les champs de bataille de l'Europe ; nos frères qui s'éloignent et qui se rendent à la frontière, sauront les maintenir glorieuses et imposantes, si, ce qu'à Dieu ne plaise, d'insensés agresseurs osaient les menacer.

« Que le départ de nos frères nous rallie plus énergiquement, et nous fasse mieux comprendre la sainte mission qui nous est réservée.

« A l'armée la défense de la patrie : à nous travailleurs le devoir d'attaquer le vieux monde par les idées et de la révolutionner par l'exemple de notre grandeur et de nos progrès.

« A nous l'avenir social : nos champs de bataille seront l'atelier, l'industrie, le travail sous toutes ses formes ; le travail fécondé par l'association, multipliant la richesse, répandant l'abondance, resserrant les liens de la fraternité, et nous unissant dans un seul et même sentiment, que nous exprimerons par les cris de : Vive la France ! vive la République ! — Ici la voix de l'orateur fut interrompue par les cris de : Vive la République ! répétés par la foule électrisée. Le citoyen Juif continue :

« Alors, témoins de nos continus efforts et de nos triomphes, les peuples nous suivront hardiment dans la voie où nous les aurons précédés, et l'univers entier répondra, comme un seul écho, aux cris de : Vive la République universelle ! »

Le discours fut couvert d'applaudissements frénétiques, et la population ouvrière se retira en bon ordre.

— On assure que le général de brigade Morin est nommé chef, et le colonel Saint-Hippolyte, sous-chef de l'état-major général des Alpes.

Outre l'armée principale des Alpes, deux corps d'observation doivent être immédiatement réunis : l'un de 18,000 hommes sur la frontière des Pyrénées ; l'autre de 5,000 hommes seulement sur la frontière du Nord.

— Une bande de maçons parcourait hier les rues de la ville pour empêcher, par des voies de fait, les ouvriers de travailler aux constructions. Ils demandent 4 fr. par jour, et une réduction de plus de deux heures dans la journée de travail. Arrêtés rue Pizay par un piquet de garde nationale, ils ont été conduits à l'Hôtel-de-Ville. La conduite des maçons s'explique difficilement, car ce sont les ouvriers les mieux rétribués.

— Les régiments qui vont remplacer à Lyon les quatre régiments d'infanterie qui se rendent à l'armée des Alpes, sont les quatre suivants : 20^e léger, 7^e, 49^e et 50^e de ligne.

Plusieurs bataillons de ces régiments sont déjà ici ; les autres ne tarderont pas à arriver.

— Toute la nuit du 9 au 10, malgré le vent et la pluie qui n'a cessé de tomber à verse, nos rues ont été pleines d'ivrognes qui faisaient un tapage épouvantable ; la police a dû être sur pied pour réprimer ces bruits nocturnes qui troublent le repos des citoyens paisibles. Les cafés, les cabarets, les tabagies regorgeaient de ces misérables dont presque tous sont à la charge des bu-

reaux de secours. Ou trouvent-ils donc de l'argent ? Le bureau de la police ne désemplit pas de pauvres femmes qui viennent demander du travail ou du pain : probablement ces malheureuses nourrissent la famille avec ce qu'elles se procurent à droite ou à gauche, et les secours remis aux hommes leur servent pour aller s'enivrer dans les cabarets.

— La scène du bateau à vapeur le *Vautour* a failli se renouveler avant-hier au couvent de la *Solitude*. Un vent très violent ayant enlevé la partie rouge du drapeau, des ouvriers crurent qu'on avait arboré le drapeau blanc, et ils ne parlaient de rien d'autre que d'incendier le bâtiment. On a cependant réussi à maintenir la tranquillité en expliquant le malentendu. Que ceux qui rêvent le retour du passé se tiennent pour avertis : le peuple ne veut plus même voir l'apparence de la prétendue légitimité.

— Une alerte, ou plutôt un poisson d'avril a été donné, samedi dernier, à la ville de Saint-Rambert. Une femme était venue dénoncer les habitants du port comme méditant le pillage pour la nuit suivante.

La gendarmerie fut aussitôt appelée, et unie à la garde nationale, elle se tint à son poste. Au milieu de la nuit, fatiguée de ne rien voir venir, la garde se mit en patrouille pour surprendre les conjurés et chercher leur repaire. On descendit aux Barques, on écouta à bien des portes pour n'entendre partout que les ronflements des dormeurs.

Le lendemain dimanche, les habitants des Barques apprennent les bruits outrageants répandus sur leur compte. Ils se rendent à St-Rambert, protestent de leurs intentions inoffensives et amicales, et demandent à connaître la source de ces bruits injurieux.

Dès qu'ils sûrent d'où était sortie cette rumeur, pour toute et unique vengeance, ces braves gens habillèrent un mannequin, le promènèrent dans toute la commune et le livrèrent ensuite aux flammes.

Nous ne saurions trop louer cet instinct populaire qui comprend que la République de 1848 a horreur du sang, et que le mot FRATERNITÉ ne doit pas être seulement inscrit sur ses drapeaux, mais dans le cœur de ses enfants.

— Les escadrons de chasseurs à cheval du 10^e régiment qui ont traversé Bourg ces jours derniers, en se dirigeant sur l'Isère pour faire partie de l'armée des Alpes, ont reçu contre-ordre. Ils ont repassé à Bourg vendredi marchant en sens opposé. — Cette mesure qui les priverait de l'honneur d'être à l'avant-garde de l'armée serait, dit le *Courrier de l'Ain*, une punition de l'acte d'insubordination que ce régiment a commis à Dôle contre son colonel et quelques officiers. Ce sera là une leçon disciplinaire de nature à être sentie par des soldats français.

— Jeudi dernier, à l'aube du jour, le sieur Aillaud, agent de poursuite des contributions directes, passait dans le bois des *Escorbins*, sur la route de Thizy aux *Echarmeaux*, situé à deux kilomètres de ce dernier village vers lequel il se dirigeait. A peine avait-il fait 300 pas dans le bois, que deux individus parurent sur une balme du chemin. L'un d'eux s'élança et vint se placer en face de lui, ayant la figure masquée d'un mouchoir ; il lui présenta en travers un énorme et long bâton dont il était armé, et lui dit d'une voix qui paraissait déguisée : *citoyen Aillaud, de l'argent.*

Ce dernier lui montra successivement une pièce de 5 francs, puis 80 centimes, en demandant grâce pour cette dernière monnaie qui lui était nécessaire pour son voyage ; mais la main du voleur s'empara du tout, puis interrogeant l'autre pécule du gilet d'Aillaud, lui dit : *il y a encore là de l'argent (en effet, elle en contenait 20 francs).*

Aillaud demanda encore grâce pour cette somme, en expliquant qu'elle ne lui appartenait point, mais à un percepteur qui la lui avait confiée pour faire un paiement. La main inexorable du larron saisit encore ce pécule, et

disparut dans le bois avec son camarade qui était resté sur la balme en tournant le dos à la scène.

Ces deux individus étaient d'une taille élevée et remarquablement vêtus.

— Samedi dernier, à sept heures du soir, le nommé Bellot, âgé de trente-un ans demeurant au Reclus, a été mortellement blessé sur le chemin de fer de St-Etienne au lieu d't de Grézieux, commune de Lorette.

Ce malheureux était, dit-on, en état d'ivresse. Contrairement aux lois et règlements qui interdisent la circulation au public sur les voies ferrées, Bellot est venu s'asseoir sur les sablières d'un convoi de wagons vides en station.

Voyant venir un train qui aurait pu l'atteindre, il voulut gagner la tête de wagons stationnés, mais dans l'obscurité il n'aperçut pas une barre d'enraiment fixée à une des roues, qui le fit tomber sur les rails. Dans ce moment le convoi de passage arriva, et Bellot eut les deux jambes écrasées. Personne ne s'aperçut de cet accident ; un instant après le garde Beaufort accourut aux gémissements du blessé qui fut transporté à l'hospice de Lorette ; mais les soins furent inutiles, et Bellot est mort dans la nuit.

— Avant-hier matin, le 66^e régiment de ligne a quitté nos murs, accompagné jusqu'à une certaine distance par la première légion de la garde nationale de Lyon, donnant ainsi, de la part de la population lyonnaise, un éclatant témoignage de sympathie à ce régiment, si honorablement connu, dès 1831, dans notre ville, où il a tenu plusieurs fois garnison.

— Avant-hier, à six heures après midi, quelques compagnies du 2^e régiment du génie, venant de Montpellier, pour faire partie du corps d'armée qui se rassemble dans notre contrée, sont arrivées sur le bateau à vapeur le *Papin*, et ont débarqué au port des Cordeliers, au milieu d'une grande affluence de promeneurs, attirés par le pittoresque spectacle que présentait le pont du bateau entièrement couvert de soldats. Ces militaires ont reçu le plus cordial accueil de notre population.

— La société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, prévient le public, qu'à dater de ce jour elle distribuera gratuitement les graines de vers à soie provenant de l'éducation qu'elle a fait faire au jardin botanique de Lyon, l'année dernière.

S'adresser à MM. Mathevon, port Saint-Clair, n. 26 ; Seringe, place Sathonay, n. 5 ; Gamot, rue Saint-Polycarpe, n. 3.

— Un événement malheureux vient d'arriver au village de Montéléger (Drôme).

Une terrasse nouvellement construite au château s'est subitement écroulée et a enseveli sous ses ruines quatre ou cinq maisons qui y étaient adossées. On craint que plusieurs habitants aient péri.

Un détachement de 50 artilleurs est parti de suite de Valence pour porter du secours.

Gardes Nationales du Rhône.

Le général commandant supérieur des gardes nationales du département du Rhône, en considération de la solennité de ce jour, et pour donner à la garde nationale un témoignage de la satisfaction qu'il a éprouvée à sa première revue, a décidé que tous les citoyens condamnés jusqu'à ce moment par les conseils de discipline, sont *amnisties des peines prononcées contre eux.*

Le général est convaincu que la discipline de la garde nationale, confiée à l'honneur et au patriotisme de chaque citoyen, ne peut que s'affermir par cet acte d'indulgence. Il a l'espoir que l'appel qu'il adresse aux bons sentiments des citoyens, rendra très rares les jugements des conseils de discipline, qui auront à l'avenir une stricte exécution.

Le général de brigade commandant supérieur des gardes nationales du Rhône, NEUMAYER.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

GARDES NATIONALES DU RHÔNE.

Sur la demande du général de brigade commandant supérieur des gardes nationales du Rhône, le commissaire du gouvernement arrête que le citoyen colonel Fumat, remplira momentanément les fonctions de chef d'état-major des dites gardes nationales.

Lyon, le 10 avril 1848.

Le commissaire du gouvernement provisoire dans le département du Rhône,
Em. ARAGO.

Pour copie conforme :

Le général de brigade commandant supérieur des gardes nationales du Rhône,
NEUMAYER.

Le commissaire du gouvernement provisoire dans le département du Rhône,

Arrête :

La commission nommée pour la répartition des travaux de la première commande faite par le gouvernement à la fabrique de soieries est ainsi composée :

Commissionnaires : Les citoyens Arlés-Dufour, Bié, de la maison Tavernier, Enneguy, Vouillemont.

Fabricants : Les citoyens Champagne, de la maison Champagne et Gariot, Dervieux, Edant, Grillet aîné.

Chefs d'atelier et ouvriers : Les citoyens Barbier, Benoit (Joseph), Bernard-Barret, Classis (Hilarion), Chaley (Claude), Coignet (Antoine), Curtet, Favre, Grangy, Greppo, Gros (Antoine), Lardet, Morel (Jean-Jacques), Perrache, Vallier, Vial.

La commission est autorisée à s'adjoindre les citoyens dont le concours lui semblera utile.

Le commissaire du gouvernement provisoire dans le département du Rhône,

Emmanuel ARAGO.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les discours qui ont été prononcés dans la cérémonie funèbre dont nous avons rendu compte hier.

Discours du citoyen Hugon, condamné d'avril.

« Citoyens,

« Vive la République !

« Voilà le cri que proféraient, il y a quatorze ans, au son du tocsin de l'insurrection, ceux qui combattaient et mouraient pour la délivrance de la patrie, et dont nous honorons la mémoire dans ce solennel et douloureux anniversaire.

« C'est qu'ils savaient bien, ces héroïques martyrs, que la République, dont ils avaient par la prédication vulgarisé les doctrines, pouvaient seule amener le règne de la justice et du droit.

« Ils savaient bien que la République pour laquelle ils versaient leur sang, étant le gouvernement de tous pour un et d'un pour tous, pourrait seule, par ses institutions flexibles et accessibles à tous les progrès, faire cesser cet antagonisme qui divise les membres de la famille humaine, en expérimentant une nouvelle organisation sociale.

« Mais, citoyens, si, dans les plus vives aspirations de leurs âmes vers un monde meilleur et inconnu, ils désiraient que la société se transformât pour faire cesser de trop choquantes inégalités, ils n'oubliaient pas que, pour obtenir une abondante moisson, il faut labourer la terre, et, avant tout, ils étaient révolutionnaires.

« C'est par là qu'ils ont droit à notre reconnaissance et à nos regrets éternels.

« Soyons comme eux, citoyens, et, avant de construire l'édifice de la société future, fouillons profondément le sol dans lequel nous devons en poser les assises ; que le monde ancien disparaisse et qu'il en surgisse un monde nouveau. Mettons à l'ordre du jour, pendant son édification, cette maxime du stoïque Saint-Just : *Les malheureux sont les puissances de la terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les oppriment.* Répétons à ceux que notre libre choix aura élevés au-dessus de nous les paroles que ce conventionnel adressait dans son temps aux mandataires du peuple : *Ceux qui veulent faire des révolutions, ceux qui veulent faire le bien dans ce monde, ne doivent dormir que dans le tombeau.* Et tous, joignant au principe l'exemple, mourons, s'il le faut, pour défendre la liberté, l'égalité, la fraternité, cette trinité sainte dont nos pères nous ont légué l'héritage, que nous devons laisser intact à nos enfants.

« Vive la République !

« Vive son unité !

« Vive son indivisibilité ! »

Discours du citoyen Arago, commissaire extraordinaire du gouvernement provisoire.

« Citoyens !

« Que voulaient ils ceux qui, frappés à mort, sont tombés là, sur cette place, en avril 1834 ? La République. « Que voulaient-ils ceux qui, frappés à mort, sont tombés à Paris sur les barricades de février 1848 ? La République.

« Les chances ont été diverses, — la guerre a ses hasards, — mais les drapeaux furent les mêmes et les idées les mêmes : le même enthousiasme, le même courage et la même foi politique. La foi républicaine, électrisèrent jusqu'à l'héroïsme les combattants d'avril et les vainqueurs de février.

« Et s'il fallait ici, par des exemples saisissants, établir à vos yeux la grande solidarité nationale qui lie dans le passé comme dans l'avenir, dans la vie comme dans la mort, les combattants républicains de toutes nos époques révolutionnaires, je dirais, citoyens, certain

que mes paroles trouveraient parmi vous des échos sympathiques : Quels hommes avons-nous vus naguères marcher au premier rang pour conquérir la liberté conquise en février ? Les survivants d'avril, Lagrange, Caussidière !

« Glorifions donc en même temps, quand nous songeons à nos frères, le souvenir de tous ; unissons les regrets qu'ils nous inspirent tous, et rendons à leurs mânes de semblables honneurs.

« Maintenant, citoyens, je vous dis en leur nom, — car les âmes des morts, des martyrs de la liberté, reviennent parfois inspirer ceux qui s'adressent au peuple, — je vous dis en leur nom que le meilleur moyen d'honorer leur mémoire, si chère à tous nos cœurs, c'est d'abjurer ici, sur ce tombeau sublime, tous sentiments de haine et toutes divisions ; c'est de marcher résolument dans les voies de la République ; c'est de nous embrasser, de nous aimer en frères, de nous encourager dans l'accomplissement de notre œuvre commune, et de crier trois fois, pour que nos voix s'entendent par-delà nos frontières : Vive la République !!! »

Discours du citoyen C. Bresse, membre de la commission municipale.

« Citoyens,

« La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui autour de ce cenotaphe, doit nous inspirer un triple sentiment de tristesse, d'admiration et de reconnaissance : de tristesse, parce qu'elle nous rappelle ces jours néfastes où l'homme versa le sang de l'homme son semblable et son frère ; d'admiration, parce qu'elle nous rappelle que la cause de la vérité et de la justice ne manque jamais de défenseur ; de reconnaissance, parce que si nous touchons à des jours meilleurs, nous le devons à ces hommes au cœur généreux et au dévouement sublime, à ces martyrs de nos croyances politiques et sociales qui se sont sacrifiés pour les immortels principes que dans les journées de février nous avons inscrits pour toujours sur le frontispice de notre édifice social : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« Soyons reconnaissants envers tous les citoyens qui, depuis les victimes de juillet et d'avril jusqu'à celles de février, n'ont cessé d'exposer leur liberté et leur vie pour le triomphe et la défense de tous nos droits. Grâce à eux, elle a été balayée à jamais, cette société de repos et d'égoïstes, d'intrigants et de faiseurs d'affaires qui se croyaient attablés pour toujours à ce banquet où, suivant l'énergique expression de l'orateur d'Athènes, ils buvaient la fortune de notre patrie dans des coupes d'or.

« Les présages et les avertissements ne leur ont pas manqué, mais ils y sont restés sourds ; ils entendaient bien un bruit confus, mais ce n'était pour eux que le grain noir qui annonce la tempête ; étourdis et aveuglés, ils ne comprenaient pas, les malheureux, que c'était la tempête elle-même. Elle les a jetés, eux et la royauté, sur ce banc de boue immonde sur lequel ils avaient pensé guider le vaisseau de l'Etat. La justice divine les y a engloutis pour toujours.

« Je veux vous dire maintenant, citoyens, les sentiments que nous devons emporter d'ici, les résolutions que nous devons tous prendre avant de nous séparer.

« Républicains de cœur, de sentiment et d'action, prenons l'engagement de nous dévouer au triomphe et à l'établissement définitif de la fraternité sur la terre. Notre tâche est loin d'être achevée ; elle n'est encore que commencée : de grands obstacles sont encore à surmonter, de grandes difficultés nous restent encore à vaincre ; mais courage, courage, notre cause, qui est la cause de l'humanité tout entière, ne périra pas. Ayons foi en nous-mêmes, ne nous arrêtons pas dans la route dans laquelle nous venons d'entrer ; aucun repos ne nous est permis, l'Europe et le monde entier attendent de nous leur régénération. La moindre halte que nous pourrions faire serait un crime de lèse humanité. Courage ! Dieu veille sur nous ; il n'abandonnera pas la nation généreuse qu'il a chargée de publier et de faire exécuter le décret d'émancipation de tous les peuples.

« Citoyens, avant de finir, permettez-moi de faire, du haut de cette tribune, au nom du sang versé sur cette place par nos frères d'Avril, un appel à ceux qui ne partagent pas nos croyances politiques.

« Cessons de nous exclure, cessons de nous signaler à la haine les uns des autres ; n'oublions pas que tous les hommes sont frères. Criions tous : Malheur ! mille fois malheur aux coupables qui tenteraient à l'avenir d'exciter parmi nous la guerre civile. Enfants d'une même patrie, habitants d'une même cité, adorateurs d'un même Dieu, réunissons-nous tous dans un même sentiment, celui d'amour de l'homme pour l'homme, cette vertu sublime, premier commandement du Christ, qui est pour tous un devoir, et de tous nos devoirs le plus impérieux. Laissons là les bannières plus ou moins exclusives sous lesquelles nous avons pu marcher jusqu'à ce jour ; rassemblons-nous, serrons-nous autour d'un même drapeau, et sur ce drapeau le seul qu'un Français ne doive plus perdre de vue, nous inscrirons d'un côté : « Liberté, Égalité, Fraternité ; » et de l'autre : « Civilisation du monde par la France. »

Nouvelles importantes de Naples.

Par le paquebot le *Capri* entré samedi dans notre port, nous avons reçu des nouvelles de Naples jusqu'à la date du 4 avril. Les correspondances venues par cette voie ne confirment pas les nouvelles répandues dans notre ville à l'arrivée du *Lombardo*. Un journal de Marseille, le *Nouvelliste*, disait hier, à ce sujet, que « le rapport du capitaine du *Lombardo* et des passagers de ce paquebot était absolument contrové. » Notre confrère a sans doute été mal renseigné en attribuant au capitaine du *Lombardo* les nouvelles répandues dans notre ville à l'arrivée de ce navire. Nous sommes en effet priés par la capitaine lui-même de rectifier ce fait. Ce brave marin dit avoir déclaré qu'une grande agitation existait dans la population de Naples à son départ, mais il n'a pas ajouté qu'on s'y battait. Il repousse donc la responsabilité des bruits répandus à son arrivée, dont il n'a pas été le propagateur, et nous déferons d'autant plus volontiers à la prière qu'il nous adresse de rectifier l'assertion du *Nouvelliste* à cet égard, assertion qui, nous en sommes persuadés, a dû être de la part de notre confrère le résultat d'une erreur.

D'après les lettres du 4 avril, le roi de Naples vient de changer son ministère. Le nouveau cabinet se trouve ainsi composé : MM. Troja, président et ministre de l'instruction publique ; Dragonetti, ministre des affaires étrangères et des cultes par *interim* ; del Giudice, de la guerre et de la marine ; Ulberti, des travaux publics ; le comte Ferreti, des finances et par *interim* de l'agriculture et du commerce.

Les événements de Berlin paraissent avoir vivement impressionné Ferdinand II, et l'ont décidé à faire toutes les concessions qui lui étaient demandées.

Ces concessions sont très importantes et se résument ainsi :

Extension de la loi électorale, en rapportant au taux du cens électoral, le cens appliqué à l'éligibilité, qui est de 24 d., avec adjonction à l'éligibilité des capacités, sans aucun cens ;

Une liste d'individus sera présentée au roi par la masse des électeurs, sur laquelle le roi aura à choisir cinquante pairs, sans qu'il lui soit possible d'en élever le nombre ;

La faculté aux trois pouvoirs de donner plus d'extension à la dernière constitution ;

Envoi immédiat de troupes en Lombardie ;

Réforme radicale et dans le plus bref délai de tout le corps diplomatique.

Le 10^e de ligne a été embarqué à la suite de ces arrangements sur des bateaux à vapeur qui doivent le transporter à Livourne ; d'autres troupes ne tarderont pas à être dirigées sur ce point.

(Sémaphore.)

Un acte d'adhésion à la glorieuse révolution qui s'est opérée en France, a été signé, le 12 mars dernier, à Tripoli de Barbarie, par le consul-général de France et ses nationaux. Une souscription a été ouverte, au consulat-général, pour les blessés de Paris.

1164 3792 110

PARIS, 9 avril 1848.

— On assure qu'un commissaire du gouvernement provisoire de la République française doit être accrédité à l'armée des Alpes.

— On annonce qu'un décret du gouvernement provisoire doit convoquer extraordinairement et pour une mission temporaire, les conseils généraux des départements.

— Nous pouvons assurer que des ordres ont été donnés pour faire approcher un corps de 30,000 hommes aux environs de Paris. Ces forces seront réparties dans différentes localités et seront à la disposition du Gouvernement provisoire.

— L'inquiétude qui règne à Londres fait revenir d'Angleterre beaucoup d'or à Paris, et la prime avait baissé subitement de 83 l. à 70 l. et même 65 l. les 1,000 l. Mais dans la soirée les cours tendaient à remonter, et ils étaient déjà revenus à 80 l.

— La nouvelle circulaire publiée hier par le citoyen Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, pour les élections générales, occupe ce matin, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, l'attention publique ; elle a paru généralement une preuve que les rapports des commissaires sur l'état général des esprits dans les départements, n'étaient pas d'une nature très satisfaisante. Nous savons que dans les départements de l'Ouest surtout, le parti légitimiste s'est donné beaucoup de mouvement ; les prêtres et les curés affectent de se montrer partisans d'une république, afin de conserver leur influence sur les élections. Ce sont eux qui ont rédigé la pétition par laquelle on voudrait transporter le siège de l'assemblée nationale à Bourges ou à Tours, et ils sont parvenus à recueillir un assez grand nombre de signatures à Nantes et dans les autres villes de l'Ouest. A Bordeaux et dans tout le Midi, où les légitimistes sont également nombreux, on s'attend qu'ils lutteront de toutes leurs forces pour enlever les nominations des représentants. Il est donc essentiel que les commissaires des départements agissent avec fermeté quoique avec modération, pour empêcher que le peuple ne soit séduit par les trompeuses promesses des agents de ce parti. Voilà pourquoi M. Ledru-Rollin engage les commissaires à se multiplier, s'il le faut, pour instruire les populations et leur faire comprendre leurs devoirs envers la République.

Du reste, tout le monde rend cette justice à M. Ledru-Rollin que, dans cette nouvelle circulaire, il s'est abstenu de toute expression de nature à pouvoir alarmer les consciences timorées.

C'est un manifeste franchement républicain, mais qui constate la liberté pour tous, sans permettre aucune fraude ou manœuvre électorale.

Nous espérons que la France va enfin posséder une véritable représentation nationale, et que toutes les craintes seront calmées dès les premiers actes de la future assemblée.